

Eteignons les lumières et ravivons les étoiles !

Enquête sur l'éclairage public à Boège – Association « Vivre en Vallée Verte »

Le contexte

En milieu de nuit, l'activité humaine est réduite à Boège. A quoi bon éclairer ? Eteindre l'éclairage public en cœur de nuit apparaît comme une solution de bon sens pour éviter un gaspillage énergétique, réduire la facture d'électricité et agir concrètement contre la pollution lumineuse.

En Haute-Savoie, plus de 100 communes (un tiers des communes du département) ont déjà franchi le pas et éteignent tout ou partie de l'éclairage public en cœur de nuit. Dans la Communauté de Communes de la Vallée Verte, ce sont 5 communes sur 8 qui éteignent les lumières et ravivent les étoiles ! La commune de Boège doit suivre l'exemple de celles d'Habère Poche, de Villard, d'Habère Lullin, de Burdignin et Saxel pour ne pas être la dernière commune de la Vallée à éclairer inutilement la nuit.

Cette enquête est destinée à informer la mairie de Boège du souhait de la population concernant l'éclairage public. Les résultats de l'enquête lui seront communiqués et ils seront publiés sur les réseaux sociaux de l'association « Vivre en Vallée Verte ».

Question

Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public la nuit à Boège ? (cocher les cases correspondantes)

- Très favorable
 - De 22 heures à 6 heures
 - De 23 heures à 5 heures
- Assez favorable
 - Certaines nuits de la semaine (préciser lesquelles en commentaire)
 - Dans une autre plage horaire (préciser en commentaire)
 - Sous certaines conditions (préciser en commentaire)
- Peu favorable
 - L'éclairage public est utile (préciser quelle est son utilité en commentaire)
- Pas favorable
 - L'éclairage public est essentiel (préciser pourquoi en commentaire)

Commentaire

Je suis :

- Un(e) habitant(e) de Boège

Ou

- Un(e) habitant(e) de la Vallée Verte

Facultatif - indiquez votre prénom, nom et commune :.....

Merci de bien vouloir remplir et retourner ce questionnaire (1) à un membre de l'association « Vivre en Vallée Verte » (2) ou par e-mail à : vivreenvalleeverte74@gmail.com (3) ou par courrier : Association « Vivre en Vallée Verte » 16, rue du Bournou 74420 Boège **avant le 30/01/22.**